



FAQ – VTX & CELESTE

VTX Telecom a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord avec le groupe CELESTE portant sur l'acquisition de 100 % du capital social de la holding VTX Telecom et la mise en place d'un nouveau conseil d'administration. Voici quelques informations supplémentaires.

1. POURQUOI LES ACTIONNAIRES DE VTX ONT-ILS VENDU LEURS PARTS ?

VTX a été créé en 1986, soit 35 ans cette année. Les actionnaires sont, pour la plupart, à bord depuis le début, en particulier les fondateurs Philippe Roditi, Francis Cobbi et Yossi Toledano qui n'avaient plus de rôle exécutif depuis quelques années. Ce changement est donc dans l'ordre des choses.

VTX et CELESTE partagent des valeurs très similaires. Comme les fondateurs de VTX, ce sont des entrepreneurs. Ils connaissent les particularités et les différences des marchés européens. Dans une logique de croissance qui assurera la pérennité du groupe sur le long terme, CELESTE représente une très bonne solution pour VTX Telecom et les VTXiens.

2. QUELLES SONT LES AMBITIONS DE CELESTE SUR LE MARCHÉ SUISSE ? CELESTE SOUHAITE-T-IL S'IMPLANTER EN SUISSE ET CONCURRENCER LES GROS OPÉRATEURS DU MARCHÉ ?

Oui, l'ambition est de concurrencer les gros opérateurs suisses, en investissant de manière très importante dans les solutions et la fibre dédiée. Renforcer la position de VTX sur le marché suisse et monter en puissance dans le monde corporate pour augmenter les parts de marché sur les grands clients, sans oublier, le domaine public.

3. LE GROUPE VTX TELECOM VA-T-IL DISPARAÎTRE ?

Non. Le groupe VTX va garder son indépendance et avoir un nouveau conseil d'administration (Board of Directors) qui représente les nouveaux propriétaires.

4. VA-T-IL Y AVOIR DES FERMETURES DE SUCCURSALES OU UNE RESTRUCTURATION AU SEIN DE VTX ?

Non. Nous voulons renforcer VTX en Suisse, et par conséquent, avoir une logique de croissance au niveau business et au niveau employés.

Il n'est pas prévu de réduction d'effectifs ; au contraire, nous voulons grandir.

Des discussions auront lieu pour définir comment nous allons pouvoir être plus forts ensemble et faire profiter à la fois VTX et CELESTE de ce rapprochement.

5. LE CEO ET LA DIRECTION ACTUELLE DE VTX RESTENT-ILS EN POSTE ?

Oui. CELESTE apprécie ce que nous avons fait et ce que nous faisons. Ils ont clairement exprimé leur satisfaction et leur volonté que nous continuions dans notre logique d'engagement clients, d'excellence de services.

6. QUI SONT LES NOUVEAUX ACTIONNAIRES ?

Nicolas Aubé, Président et Fondateur de CELESTE, et le groupe d'investissement Infravia, spécialisé dans l'infrastructure.



7. EN TANT QUE CLIENT, QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI ? ALLEZ-VOUS CONSERVER LES MÊMES PRIX POUR VOS SERVICES ?

Ce renouvellement du conseil d'administration n'aura absolument aucune incidence pour nos clients. Nos engagements et notre stratégie restent les mêmes. Nos tarifs ne changeront pas ; le but est de pouvoir être plus présent sur le marché suisse en élargissant la gamme de produits.

8. EN TANT QUE FOURNISSEUR, QUID DE MON CONTRAT ?

Notre stratégie et notre vision sont maintenus et nos engagements également. Les contrats qui sont en place aujourd'hui seront bien évidemment honorés.

9. JE SUIS PARTENAIRE VTX, ALLEZ-VOUS CONTINUER À FAIRE APPEL A VOTRE RÉSEAU PARTENAIRES ? LA VTX ACADEMY CONTINUE-T-ELLE ?

Oui. Absolument. Notre réseau de partenaires est très important pour VTX !

10. VTX TELECOM VA-T-IL CONTINUER À ÊTRE PARTENAIRE D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ?

Oui. Nous avons à cœur de soutenir l'économie locale et renforcer notre présence et nos relations dans le monde des PME sur toute la Suisse.

11. VTX VA-T-ELLE CONSERVER LA MÊME PROXIMITÉ AVEC SES CLIENTS ET PARTENAIRES ?

Oui. C'est la force de VTX, comme c'est également la force de CELESTE sur son marché. On ne change pas une équipe qui gagne !

12. VAIS-JE CHANGER D'ACCOUNT MANAGER ?

En tant que client ou partenaire, vous allez garder les relations qui sont les vôtres aujourd'hui. Si des changements sont nécessaires, les raisons ne seront pas liées aux nouveaux actionnaires.

13. VOS DATACENTERS SONT 100 % SUISSES ET LES DONNÉES DE VOS CLIENTS SONT HÉBERGÉES EN SUISSE. Y A-T-IL UN RISQUE QUE LES DONNÉES DE VOS CLIENTS SOIENT A L'AVENIR HÉBERGÉES EN FRANCE ?

Non. Le marché suisse est un marché particulier et la dimension « Swissness » est très importante pour nos clients et notre stratégie.

Dans cette logique, nous sommes en train de finaliser la construction d'un nouveau datacenter dans la région genevoise, qui sera Tier-3, ISO 27001.

Ce nouvel investissement fait partie intégrante de notre stratégie et représentera un pilier supplémentaire de notre assise sur le marché suisse.

14. À QUI PUIS-JE M'ADRESSER SI J'AI DES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ?

Pour toute question supplémentaire, nous nous tenons à votre disposition au 0800 200 200.

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel chez VTX ou tout membre de la direction.